CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E63173** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE 21/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1982

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 324295724B

Siret : 324 295 724 00037

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4037369-001

Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 274151

Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 274151

Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2026

Raison sociale : MOREL TOITURES

11 AVENUE DE SCHWABMUNCHEN
90200 GIROMAGNY

Téléphone : 03 84 27 10 72 **Fax :** 03 84 29 56 25

Portable :

Responsabilité légale :
MOREL NICOLAS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet : http://toituremorel.com

E-mail : contact@toituremorel.com

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 268 492 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	23	04/07/2025
3123	Tuiles plates (Technicité supérieure)		04/07/2025
3133	Ardoises (Technicité supérieure)		04/07/2025
3153	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité supérieure)		04/07/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante)	10	04/07/2025
3193	Couverture du patrimoine		04/07/2025
	Nombre total de qualifications : 6		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

21/07/2026 12:01

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E63173** **VALABLE JUSQU'AU** **27/09/2027**

ÉDITÉ LE **21/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/04/1982
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 324295724B

Siret : **324 295 724 00037**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4037369-001
Assurance Responsabilité Travaux :
CAMBTP 1 274151
Assurance Responsabilité Civile :
CAMBTP 1 274151
Situation fiscale et sociale : A jour au 16/07/2026

Raison sociale : **MOREL TOITURES**

11 AVENUE DE SCHWABMUNCHEN
90200 GIROMAGNY

Téléphone : 03 84 27 10 72 **Fax :** 03 84 29 56 25
Portable :

Site Internet : http://toituremorel.com
E-mail : contact@toituremorel.com

Responsabilité légale :
MOREL NICOLAS GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	04/07/2025
3811	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	04/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/09/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.